



EHPAD

LES RETRAITÉ-E-S EXIGENT LE MEILLEUR POUR LES PERSONNELS ET LES RÉSIDENTS

Les personnels des Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, privés et publics se mobilisent. Ils préparent la journée d'action du 30 janvier pour obtenir des conditions de travail décentes afin de dispenser des soins de qualité aux personnes accueillies.

Les retraités concernés

De nombreux retraités vivent chez eux. Mais toutes et tous savent qu'ils peuvent avoir recours à un hébergement en EHPAD. Or, les conditions d'hébergement dans la plupart des EHPAD sont aujourd'hui déplorables.

Malgré des alertes répétées les améliorations sont dérisoires et la diminution des moyens financiers des établissements consécutive aux dernières mesures budgétaires ne peuvent qu'aggraver la situation.

Des coûts prohibitifs

Les coûts à la charge des résidents et de leurs descendants sont totalement prohibitifs pour des prestations le plus souvent très moyennes voire inacceptables et inhumaines.

Le droit à la qualité des prestations

Les résidents, les familles, les retraités sont en droit d'exiger, à domicile comme en établissement que se mettent en place des accueils et accompagnements personnalisés. Parce que nous sommes toutes et tous différents, il faut dépasser les standards, les « procédures » systématiques, les soins « à la chaîne ».

Des revendications légitimes

- Des créations de places en EHPAD en rapport avec l'évolution de la démographie et de la demande, Des structures publiques adaptées, dotées d'équipements performants,
- Des effectifs qualifiés, bénéficiant de formations permanentes, correctement rémunérés et privilégiant la prévention et l'accompagnement de qualité et individualisé,
- Des conditions de travail favorisant la sérénité de toutes et tous : personnels, résidents, familles, ainsi que la qualité d'accompagnement des résidents.
- Un « reste à vivre » permettant au résident et son conjoint de vivre décemment.

Avec les personnels des EHPAD et les familles le 30 janvier

Les retraités ont toutes les raisons de s'associer aux revendications des personnels des EHPAD.

Le 30 janvier soyons à leurs côtés dans les rassemblements organisés dans tous les départements.

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

➤ *Je rejoins les retraités CGT*

Nom ➤ Prénom ➤

Adresse ➤

Code postal ➤ Ville ➤

Branche professionnelle d'origine ➤

Mail ➤ Tél ➤

Bulletin d'adhésion à retourner à l'UCR-CGT - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex ou à remettre à un(e) militant(e) Cgt de votre connaissance